

Rapport sur la politique d'engagement

Exercice 2022



Un acteur de la finance responsable et durable

SANSO signifie Oxygène en japonais.

L'expérience de notre équipe est entièrement dédiée à la recherche de **résultats financiers** associée à un **niveau élevé de service**.

Nos solutions visent à répondre aux **enjeux sociétaux** de développement durable, actuels et futurs.

« SANSO IS donne du sens à vos investissements »



Les chiffres clés

- Société indépendante créée en **2011**
- Une équipe de 25 personnes dont 12 gérants et analystes
- Plus de **1,4 Md €** sous gestion*
- Clients :
 - 41% Institutionnels et Entreprises
 - 45% Family Offices et Gestion Privée
 - 14% Gérants d'actifs
- Plus de **30 fonds** gérés
- Plus de **550 mandats** de gestion



Être responsables, performants et engagés

Sanso IS contribue ainsi à faire le lien entre les épargnants qui veulent **donner du sens à leurs placements** et les émetteurs qui répondent à des problématiques de développement durable.

Financer les acteurs de la transition vers une économie durable



En répondant aux Objectifs de Développement Durable définis par les Nations-Unies.

En bénéficiant d'opportunités liées à la croissance forte des marchés sous-jacents.

Privilégier les émetteurs soucieux de leur responsabilité sociétale



En favorisant les acteurs économiques prenant en compte les intérêts de l'ensemble de leurs parties prenantes.

En évitant certains risques financiers dus à une mauvaise gestion des enjeux ESG.

Être acteur du changement



En contribuant à une prise en compte généralisée des enjeux ESG par les gestionnaires d'actifs dans notre secteur.

En s'engageant dans des initiatives de place visant à promouvoir l'ISR et en soutenant financièrement des fondations.



1. DEMARCHE GENERALE DE LA POLITIQUE ISR

Nos 4 piliers

Sanso IS prend systématiquement en compte des **critères ESG** dans ses décisions d'investissement pour **60% des actifs sous gestion**.

La démarche d'investissement responsable et durable de Sanso repose sur 4 piliers :



PILIER 1

Investir dans des entreprises d'avenir dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies (Sustainable Development Goals).



PILIER 2

Exclure les entreprises dont le comportement est contraire aux principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et de la convention dite d'Oslo/Ottawa et les entreprises du secteurs du Tabac, Pétrole et Gaz et du Charbon.



PILIER 3

Calculer la note ESG et l'empreinte carbone de nos portefeuilles en adoptant une démarche d'amélioration de celles-ci.

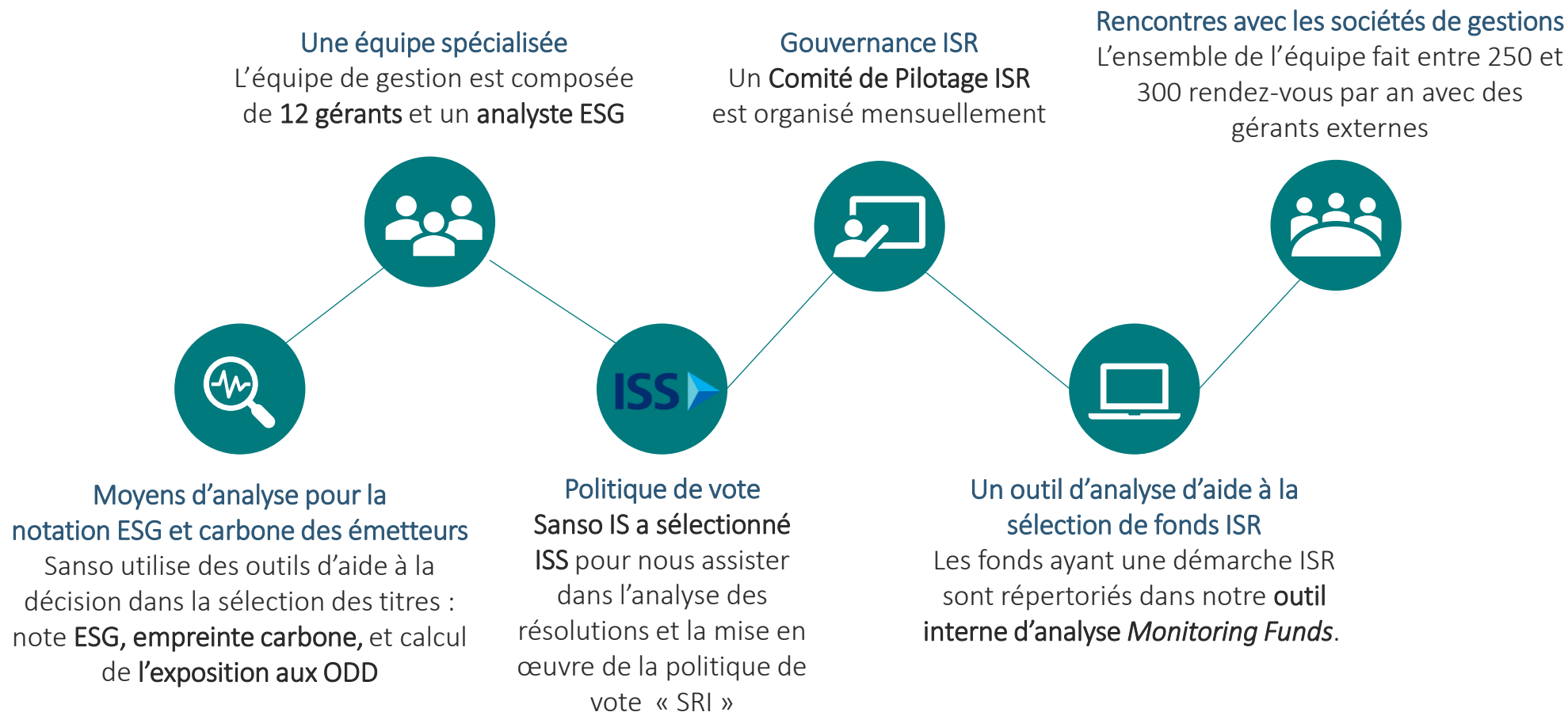


PILIER 4

Engagement actionnarial et dialogue avec nos gestionnaires d'actifs partenaires pour les inciter à faire progresser leurs pratiques d'intégration ESG.



Nos moyens techniques et humains



Notre implication dans l'écosystème de la gestion responsable



Signataire depuis 2017

Un engagement en matière
**d'Investissement
Responsable et Durable.**



Signataire

Un volonté de respecter les
principes **fondamentaux du
développement durable** en
tant qu'entreprise.



**Participe à la plénière
Investissement Responsable**

Suivi des développements en
termes de **règlementation et
des bonnes pratiques.**



Signataire

Une conviction qu'une **action
forte en faveur du climat**
débouchera sur une **meilleure
croissance et un
développement plus durable.**



Membre depuis sa création

Un soutien au **développement
de l'ISR en France et en
Europe** via le réseau Eurosif.



Signataire

Un soutien à cet organisme
gérant la plateforme la plus
importante de **reportings
environnementaux** dédiées
aux entreprises et aux villes.

Notre engagement en tant que société

Sanso IS s'applique à elle-même les principes de développement durable et de responsabilité sociale qu'elle prône dans sa politique d'investissement :

- S'implique dans la société civile en finançant la fondation Akuo* qui entreprend et soutient des **projets de développement durable** en faveur des populations défavorisées et de la protection de l'environnement dans le monde entier.
- S'engage à reverser entre 8.3% et 13.3% des frais de gestion du fonds Sanso Objectif Durable 2024 selon la catégorie de la part **au bénéfice d'associations de défense de l'environnement et de protection des océans** : *Surfrider Foundation Europe et l'Institut Océanographique Fondation Albert 1er Prince de Monaco*
- Propose de compenser tout ou partie de l'empreinte carbone des entreprises dans lesquelles elle investit.
- Depuis 2020, les bureaux fonctionnent avec une Energie verte, locale et traçable grâce à Plüm énergie.





2. FOCUS SUR LE PILIER 4 : LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT

ENGAGEMENT AVEC LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS

Dans le cadre de la sélection de fonds Sanso IS interroge ses partenaires sur l'intégration des enjeux ESG au sein de leur process d'investissement.

Un **dialogue avec ces gestionnaires** est systématiquement mis en place afin de les inciter à intégrer ces considérations dans leur processus d'investissement.

Ce dialogue va prendre la forme de :



Rendez-vous avec les équipes de gestion, d'analyse et de distribution au cours desquels Sanso IS exprime son attachement à l'intégration de ces enjeux par ses partenaires et met en avant l'intérêt de ces sujets.



Courriers adressés aux instances de direction des **sociétés de gestion concernées**, rappelant le souhait d'une meilleure prise en compte de ces enjeux.



Un **suivi de l'évolution de la démarche** des gestionnaires dans ce domaine.

En l'absence de progrès après 24 mois de dialogue Sanso IS statue sur l'opportunité de continuer à travailler ou non avec les gestionnaires concernés.



ENGAGEMENT AVEC LES ENTREPRISES

La politique d'engagement avec les entreprises est articulée autour de la distinction entre activités et comportement d'une entreprise.

En fonction des entreprises la démarche peut prendre l'une des deux formes suivantes :

- **Engagement sur le plan de la transparence ESG**

L'objectif est d'inciter les entreprises ne publiant pas suffisamment de données ESG à mettre à niveau leur transparence dans ce domaine en rappelant notamment que ces informations sont des éléments clés du processus d'investissement de Sanso IS.

- **Engagement sur le plan stratégique**

Cet engagement s'adresse aux entreprises ayant des activités à impact négatif, par exemple à forte intensité carbone. Ce dialogue visera à comprendre si l'entreprise met en œuvre des actions pour limiter l'impact négatif généré par les activités considérées voire souhaite mettre fin à ces activités afin de les remplacer par des solutions plus respectueuses du développement durable.



ENGAGEMENT COLLABORATIF

Ces actions d'engagement et de dialogue pourront être menées par Sanso IS en collaboration avec d'autres investisseurs, notamment dans le cadre de Shareholders for Change.

SfC - Shareholders for Change - est un réseau d'engagement actionnarial, lancé en 2017, dédié aux investisseurs institutionnels. Ses 16 membres issus de sept pays européens gèrent des actifs pour un total de 35 milliards d'euros.

Le premier objectif du réseau est de mener des actions d'engagement auprès de différents acteurs, en participant aux AG, en soumettant des lettres ainsi qu'en coordonnant des réunions et des appels, afin de les persuader d'améliorer leur bilan social, environnemental et de gouvernance. Le réseau se concentre sur trois questions en particulier :

- Droits des travailleurs et droits de l'homme
- Pratiques fiscales et justice fiscale
- Les émissions de CO2 et le changement climatique

Sanso IS pourra par ailleurs apporter son concours à d'autres actions de dialogue mises en œuvre par cette coalition d'investisseurs dès lors que Sanso IS est investi dans sociétés concernées et partage les préoccupations et approuve les modalités d'action des autres membres du groupement.

POLITIQUE DE VOTE

Sanso IS a sélectionné ISS pour l'assister dans l'analyse des résolutions et la mise en œuvre de la politique de vote.

Dans le cadre de sa politique « SRI », ISS élabore des directives de vote **conformes aux objectifs des investisseurs soucieux du développement durable.**

Sur les questions environnementales et sociales, la politique « SRI » de ISS vise à soutenir les organes de direction qui promeuvent des **pratiques commerciales durables, le respect de l'environnement, des pratiques de travail équitables, la non-discrimination et la protection des droits humains.**

En matière de gouvernance d'entreprise, de rémunération des dirigeants et de structure d'entreprise, les lignes directrices de la politique « SRI » sont fondées sur un **engagement pour la création et la préservation de valeur économique et pour la promotion des principes de bonne gouvernance d'entreprise et de la diversité au sein des organes de direction.**



En votant, SANSO IS se préoccupe non seulement du rendement économique pour les actionnaires et d'une bonne gouvernance d'entreprise, mais aussi de s'assurer que les activités et les pratiques de l'entreprise sont conformes aux objectifs généraux de la société.



3. L'ENGAGEMENT EN PRATIQUE

A. Description de la démarche de dialogue avec les gestionnaires d'actifs, liste des sociétés ciblées et cas pratiques.

Pourquoi une politique de dialogue avec nos gérants partenaires ?

Environ 27% des encours de Sanso IS sont investis dans des fonds gérés par des sociétés de gestion de portefeuilles tierces. L'activité de sélection de fonds externes est donc significative pour Sanso IS.

Sanso IS s'efforce de sélectionner des fonds ISR ou intégrant de façon structurée les enjeux ESG. Cependant les produits de ce type sont encore peu nombreux sur certaines classes d'actifs, par exemple :

- Gestion obligataire, notamment High Yield
- Stratégies de performance absolue
- Fonds axés sur les actions de petites et moyennes valeurs.

Par ailleurs Sanso IS a développé des relations de long-terme avec les sociétés de gestion sélectionnées et estime bénéficier d'un degré élevé d'écoute de la part de celles-ci.

De ce fait, Sanso IS a décidé dès sa création de mettre en œuvre une politique de dialogue avec les gestionnaires d'actifs partenaires pour les inciter à faire progresser leurs pratiques d'intégration ESG et ainsi contribuer à la diffusion de la prise en compte de ces enjeux à un plus grand nombre d'acteurs du marché.

En 2022, deux thématiques ont été abordées :

- Les engagements Net Zéro
- La politique de vote

L'impossibilité de nouer un dialogue constructif dans un délai fixé à 2 ans environ conduira Sanso IS à écarter la société de gestion de la liste de ses contreparties éligibles.

Engagement sur les objectifs Net Zéro - Le processus de dialogue

Etape 1 : Choix des sociétés de gestion avec lesquelles un dialogue va être établi sur la base des critères suivants:

- a. Etat de la politique climat de la société de gestion.
- b. Encours détenus par Sanso IS
- c. Ancienneté de la relation
- d. Taille de la société de gestion
- e. Nature des stratégies proposées.

➤ 7 sociétés de gestion sont identifiées pour des actions de dialogue.

Etape 2 : Mise en place d'un dialogue formalisé

- a. Envoi d'une lettre présentant notre démarche co-signée par le Président et le Directeur Général de Sanso IS.
- b. Analyse des réponses aux lettres permettant d'identifier les sociétés avec lesquelles nous souhaitons approfondir le dialogue

Etape 3 : Echanges avec les sociétés

- a. Prise de rendez-vous avec les sociétés pour approfondir la collecte d'information et les sensibiliser.
- b. Analyser si leur stratégie est cohérente avec notre processus d'investissement.

Engagement sur les objectifs Net Zéro - Les sociétés ciblées en 2022

En novembre 2022, la lettre a été envoyée aux sociétés ci-dessous :



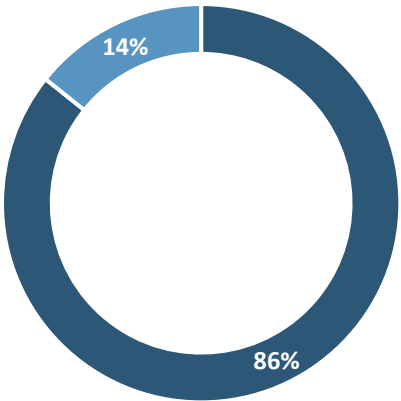
- Lazard AM
- Montanaro AM
- Nordea AM
- State Street Global Advisors
- Fidelity International
- Wellington Management
- M&G Investments

Engagement sur les objectifs Net Zéro - Résultats sur les sociétés ciblées en 2022

Sur les six sociétés qui nous ont fait un retour suite à notre lettre, nous avons engagé un dialogue avec 3 d'entre elles.

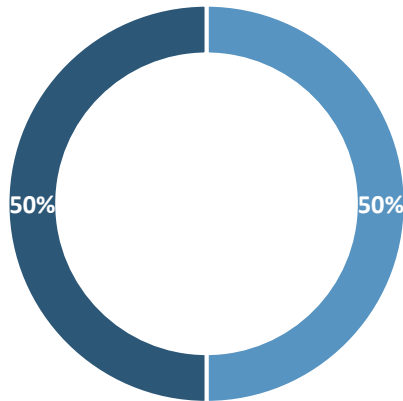


Retour des lettres



■ Retour des lettres ■ Pas de retour

Poursuite de l'engagement



■ Poursuite de l'engagement ■ Société avec une réponse satisfaisante

Source : SANSO IS, données sur l'année 2022

Engagement sur les politiques de vote

En 2022, Sanso IS a étendu sa démarche d'engagement auprès des sociétés de gestion en abordant un nouveau thème, les actions de vote aux Assemblées Générales des entreprises.

Sanso IS s'est appuyé sur le rapport Voting Matters 2021 de ShareAction pour identifier les gestionnaires ayant un faible soutien de vote sur les résolutions environnementales et sociales.

Outre comprendre ce soutien faible aux résolutions environnementales et sociales, le but de ce dialogue est de voir si les sociétés de gestion ont prévu une évolution de leur politique de vote sur ces résolutions.

Le processus de dialogue reste similaire :

Etape 1 : Choix des sociétés de gestion avec lesquelles un dialogue va être établi sur la base des critères suivants:

- a. Etat de la politique de vote de la société de gestion et résultats de l'étude de ShareAction.
- b. Encours détenus par Sanso IS, ancienneté de la relation, taille de la société de gestion.

➤ 4 sociétés de gestion sont identifiées pour des actions de dialogue.

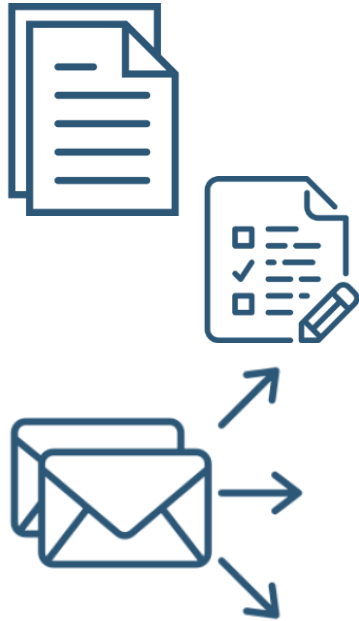
Etape 2 : Mise en place d'un dialogue formalisé

- a. Envoi d'une lettre présentant notre démarche co-signée par le Président et le Directeur Général de Sanso IS.
- b. Analyse des réponses suite à l'envoi des lettres.

Etape 3 : Echange avec les sociétés

Engagement sur les politique de vote- Les sociétés ciblées en 2022

En février 2022, la lettre a été envoyée aux sociétés ci-dessous :



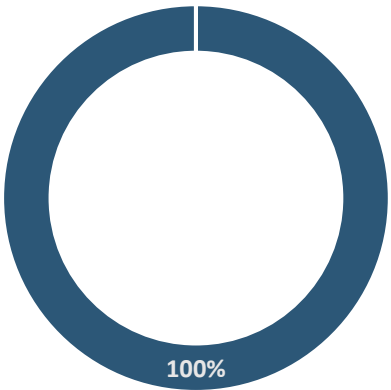
- Baillie Gifford & Co
- Liontrust AM
- Wellington Management
- AXA IM

Engagement sur les politiques de vote - Résultats sur les sociétés ciblées en 2022

Sur les quatre sociétés qui nous ont fait un retour suite à notre lettre, nous avons engagé un dialogue avec deux d'entre elles.

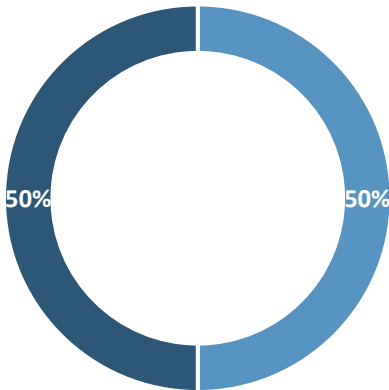


Retour des lettres



■ Retour des lettres

Poursuite de l'engagement



■ Poursuite de l'engagement ■ Société avec une réponse satisfaisante

Source : SANSO IS, données sur l'année 2022



3. L'ENGAGEMENT EN PRATIQUE

B. Description de la démarche de dialogue avec les entreprises, liste des sociétés ciblées et cas pratiques.

Pourquoi une politique de dialogue avec les entreprises ?

En 2022, Sanso IS continue sa démarche d'engagement et de dialogue avec des entreprises dans lesquelles nous sommes investis.

Cet engagement se décompose en deux démarches distinctes :

- **Engagement sur le plan transparence ESG**

Nous avons décidé de dialoguer avec des sociétés de petite taille, ne publiant pas suffisamment de données ESG.

Cette démarche a pour objectif d'inciter les entreprises à publier un rapport de durabilité ou à intégrer ces données au rapport annuel, ainsi que comprendre pourquoi les informations extra-financières ne sont pas encore prises en compte.

- **Engagement sur le plan stratégique**

Nous avons ciblé les entreprises selon trois angles :

- Celles dont les émissions carbone ont augmenté au cours des trois dernières années bien que les sociétés aient des objectifs de réduction sur le moyen ou long terme
- Celles qui n'ont pas adopté d'objectif de réduction des émissions approuvé par le SBTi
- Celles dans les deux cas mentionnés précédemment

L'objectif est de comprendre l'origine de cette détérioration et/ou de l'absence d'objectif SBTi ainsi que connaître les actions mises en œuvre pour y remédier.

Le processus de dialogue

Etape 1 : Choix des entreprises avec lesquelles un dialogue va être établi sur la base des critères suivants:

- a. Etat de la politique ESG ou des données climatiques la de la société.
- b. Encours détenus par Sanso IS

➤ 16 entreprises sont identifiées pour des actions de dialogue sur la plan stratégique et sur le plan de la transparence ESG.

Etape 2 : Mise en place d'un dialogue formalisé

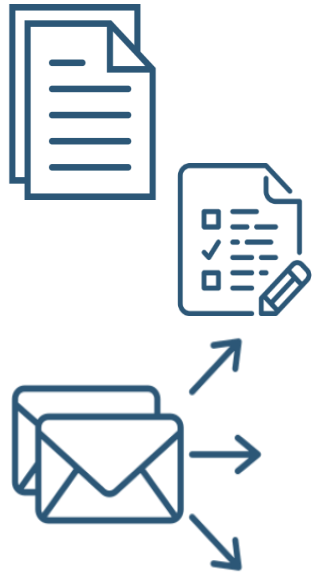
- a. Envoi d'une lettre présentant notre démarche et nos interrogations, co-signée par le Président et le Directeur Général de Sanso IS.

Etape 3 : Echanges avec les entreprises

- a. Prise de rendez-vous avec les sociétés pour approfondir la collecte d'information et les sensibiliser.
- b. Analyse de leur stratégie et de sa cohérence avec notre processus d'investissement.

Les sociétés ciblées en 2022

En novembre 2022, la lettre a été envoyée aux sociétés ci-dessous :



Engagement sur la transparence ESG

- Akuo Energy
- Argan
- CIE de Phalsbourg
- Novafives

Engagement sur la stratégie

SBTi :

- National Bank of Canada
- Austevoll Seafood SA
- Northland Power
- Walt Disney
- Commonwealth Bank of Australia
- KBC Groep NV
- Carl Zeiss
- Société BIC
- ADP

Augmentation des émissions de CO2 :

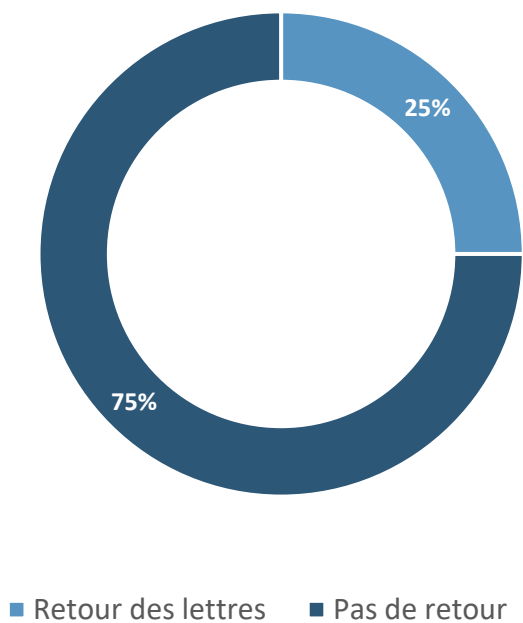
- National Fuel Gas

Sur les deux motifs :

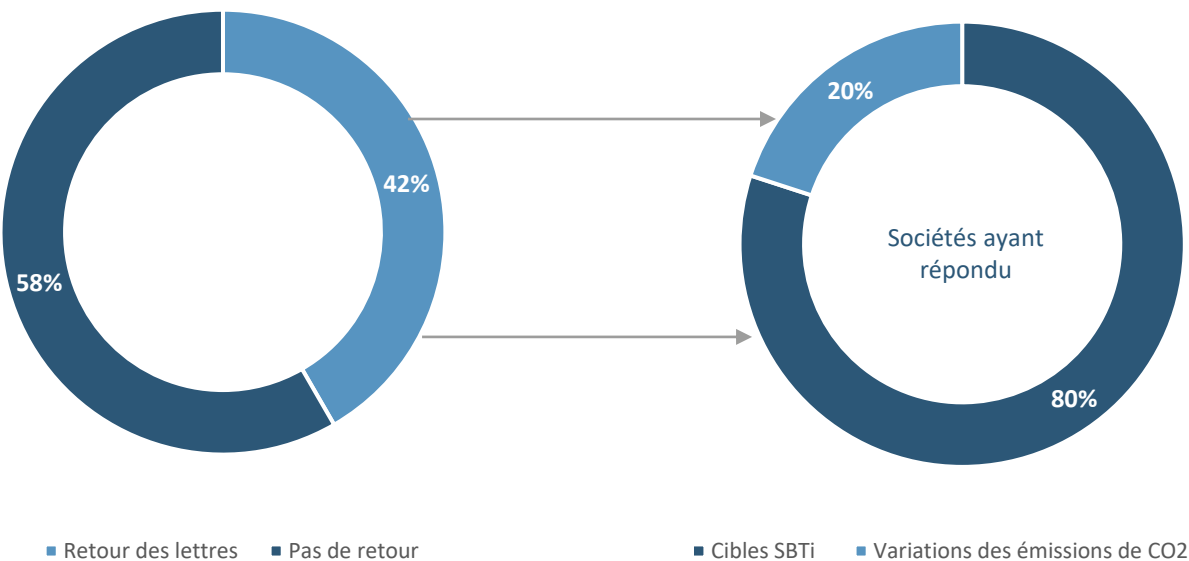
- Intel
- United Parcel Services

Résultats sur les sociétés ciblées en 2022

Engagement sur la transparence ESG



Engagement sur la stratégie



Concernant l’engagement sur la stratégie, parmi les sociétés ayant répondu à notre courrier, aucune des entreprises contactées sur les deux motifs ont répondu.

Sources: SANSO IS, données sur l’année 2022

Cas pratiques

Engagement sur la transparence : Akuo

Akuo est une entreprise française spécialisée dans les énergies renouvelables. La société a d'abord développé des fermes éoliennes puis leur expertise s'est entendue avec la création de l'agrivoltaïsme, combinaison d'agriculture et de centrale photovoltaïque. S'en suit le démarrage des centrales utilisant des tuiles solaires et le développement des technologies de stockage. Par la suite, la société a continué d'innover en créant de nouveaux concepts et s'est étendue géographiquement.

En 2011, la Fondation AKUO est créée dans le but de soutenir différents projets sociaux comme l'accès à l'éducation, à l'eau et aux services de santé et des projets environnementaux pour permettre l'accès aux énergies renouvelables et participer à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Ces derniers sont menés en France et à travers le monde.

Sanso IS est partenaire de la fondation AKUO depuis 2017 à laquelle on reverse 1% de notre chiffre d'affaires.

Lors de la mise à jour annuel de la fiche de notation d'Akuo, nous avons constaté que la société ne publie pas d'information concernant ses émissions de gaz à effet de serre. Un entretien a été convenu avec la société en novembre 2022, au cours duquel Akuo nous a informé qu'un bilan carbone a été réalisé sur cette même année avec pour objectif de réitérer cet exercice tous les ans et de rendre les données disponibles.



3. L'ENGAGEMENT EN PRATIQUE

C. Description de la démarche d'engagement collaboratif

Engagements collaboratifs

Sanso IS a rejoint, en 2021, le réseau européen d'engagement actionnarial Shareholders for Change (SfC). Ce groupe d'investisseurs s'engage activement auprès des entreprises afin de promouvoir un agenda social commun comme élément essentiel de leur rôle d'actionnaire.

SfC mène des initiatives sur différents thèmes d'engagement :

- Climat et environnement
- Politiques ESG
- Droits humain et des travailleurs
- Pratiques fiscales
- Armements
- Gouvernance
- Droits des consommateurs

Au cours de l'année 2022, plusieurs travaux et engagements ont été menés sur :

- Le travail forcé
- L'utilisation des aides étatiques liées au COVID-19
- L'approvisionnement en métaux critiques pour la transition énergétique

En particulier, Sanso IS a travaillé avec les membres de Fondazione Finanza Etica et Bank für Kirche und Caritas (BKC) sur un engagement avec ThyssenKrupp concernant son activité lié à l'équipement d'arme nucléaire et l'absence de politique sur les droits humains. Au travers de différents échanges, ThyssenKrupp s'est montré coopératif et à répondu à l'ensemble des questions posées. Le dialogue et l'engagement avec la société se sont poursuivis sans Sanso IS, n'étant plus actionnaire de ThyssenKrupp.

Engagements collaboratifs

Sanso IS a également voté à des résolutions d'actionnaires, mise en lumière par notre réseau d'investisseurs Shareholders for Change. Par exemple, Friends Provident Foundation nous a conseillé de soutenir la résolution sur les salaires minimaux lors de l'Assemblée Générale de Sainsbury's. Cette résolution a finalement été rejetée lors du vote en AG.

Enfin, Shareholders for Change a décidé d'étendre son engagement sur l'approvisionnement en métaux critiques pour la transition énergétique aux entreprises du secteur minier. Dans ce cadre, Sanso IS a contacté Eramet dans le but d'avoir davantage d'informations sur ses différents projets liés aux métaux de la transition et notamment sur un projet au lithium, un sur la production de nickel et de cobalt et sur le recyclage des batteries électriques.

Par ailleurs, en 2022, nous avons rejoint un groupe d'investisseurs français dans le but de co-déposer un projet de résolution Say On Climate lors de l'Assemblée Générale de TotalEnergies : « Résolution Say On Climate Transparence 1.5°C ». Le but était de demander une formalisation des objectifs climatiques de manière annuelle autour d'un cadre exigeant et ambitieux. Suite au retrait d'un des investisseurs, le pourcentage minimum de part au capital n'était plus respecté et la résolution n'a pas pu être présentée lors de l'AG de TotalEnergies.



3. L'ENGAGEMENT EN PRATIQUE

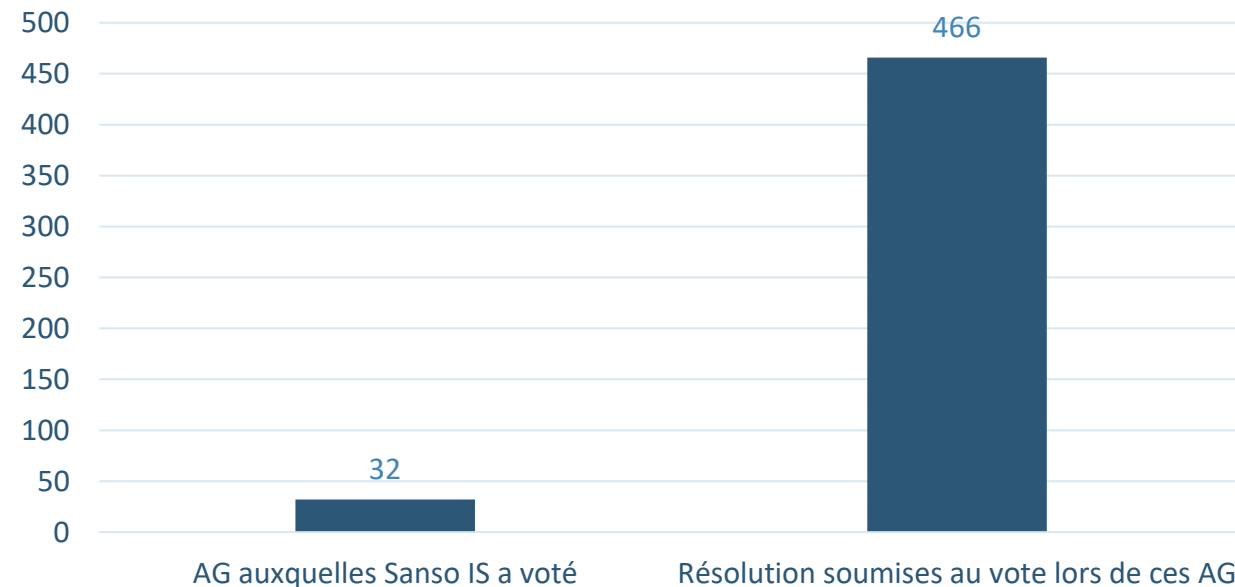
D. Rapport sur l'exercice des droits de vote

Périmètre de vote

Parmi l'ensemble des entreprises détenues dans les portefeuilles qu'elle gère, Sanso Investment Solutions a exercé ses droits de vote aux AG des 32 sociétés.

Depuis octobre 2022, Sanso IS ne vote plus exclusivement pour les entreprises qui ont le poids le plus important au capital. Désormais, Sanso IS exerce ses droits de vote sur les sociétés selon les critères suivants :

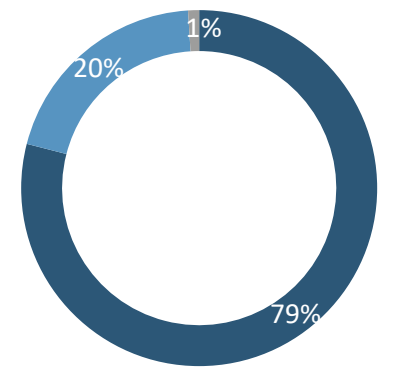
- le poids au capital le plus important
- les notes de gouvernance sont les plus basses
- les scores de controverse sont les plus faibles
- les intensités carbone sont les plus élevées



Sources: SANSO IS, ISS, données sur l'année 2022

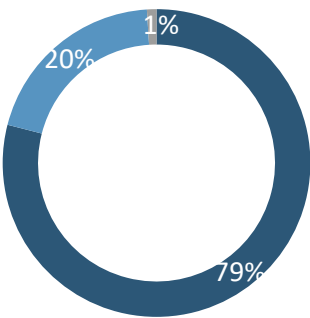
Vue d'ensemble des décisions de vote de Sanso IS

Ensemble des votes



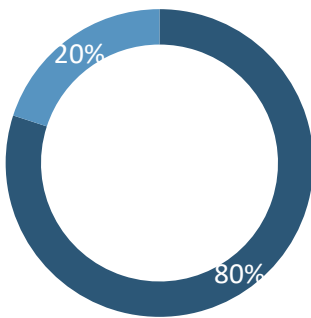
■ % de votes Pour ■ % de votes Contre ■ % de votes "non exprimé"

Votes aux résolutions du Management



■ % de votes Pour ■ % de votes Contre ■ % de votes "non exprimé"

Votes aux résolutions externes

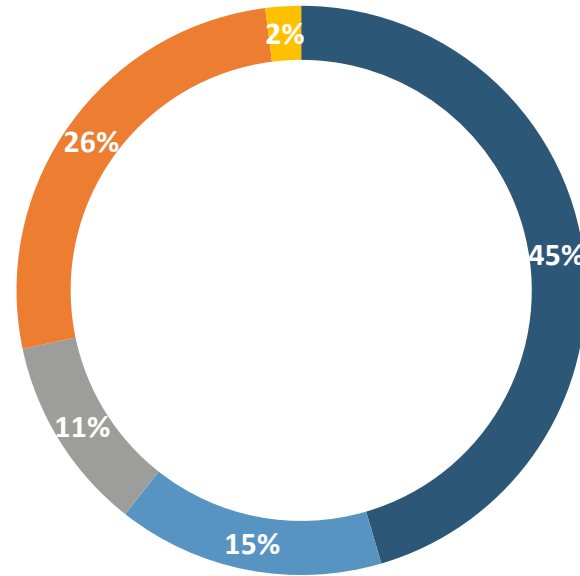


■ % de votes Pour ■ % de votes Contre

Sources: SANSO IS, ISS, données sur l'année 2022

Répartitions des résolutions par thème

Au cours de ces **32 assemblées**, **466 résolutions** ont été soumises au vote des actionnaires soit une moyenne d'environ **14 résolutions** par assemblée générale.

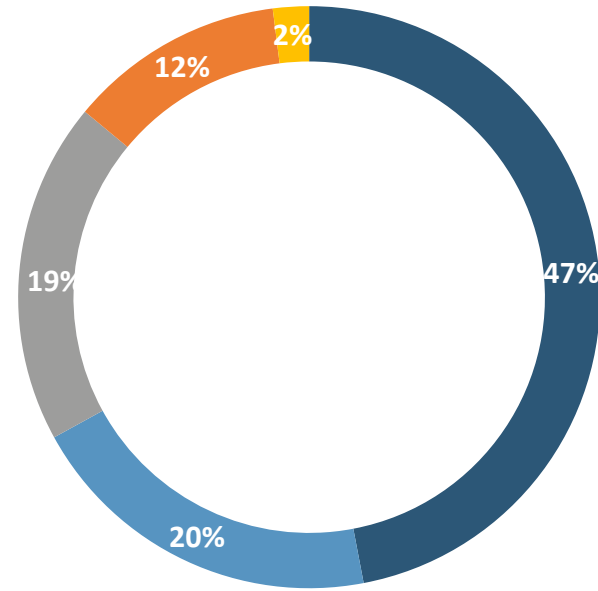


- Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance
- Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions
- Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnnariat salarié)
- Formalités et autres motifs
- Résolutions externes (proposées par les actionnaires)

Sources: SANSO IS, ISS, données sur l'année 2022

Répartition des votes négatifs par thème

Sur les 32 assemblées générales faisant partie de l'analyse, 23 ont fait l'objet d'au moins un vote négatif. SANSO IS a émis 97 votes négatifs soit 21% du total des votes. Pour 90% des votes négatifs nous n'avons pas suivi la recommandation du management.



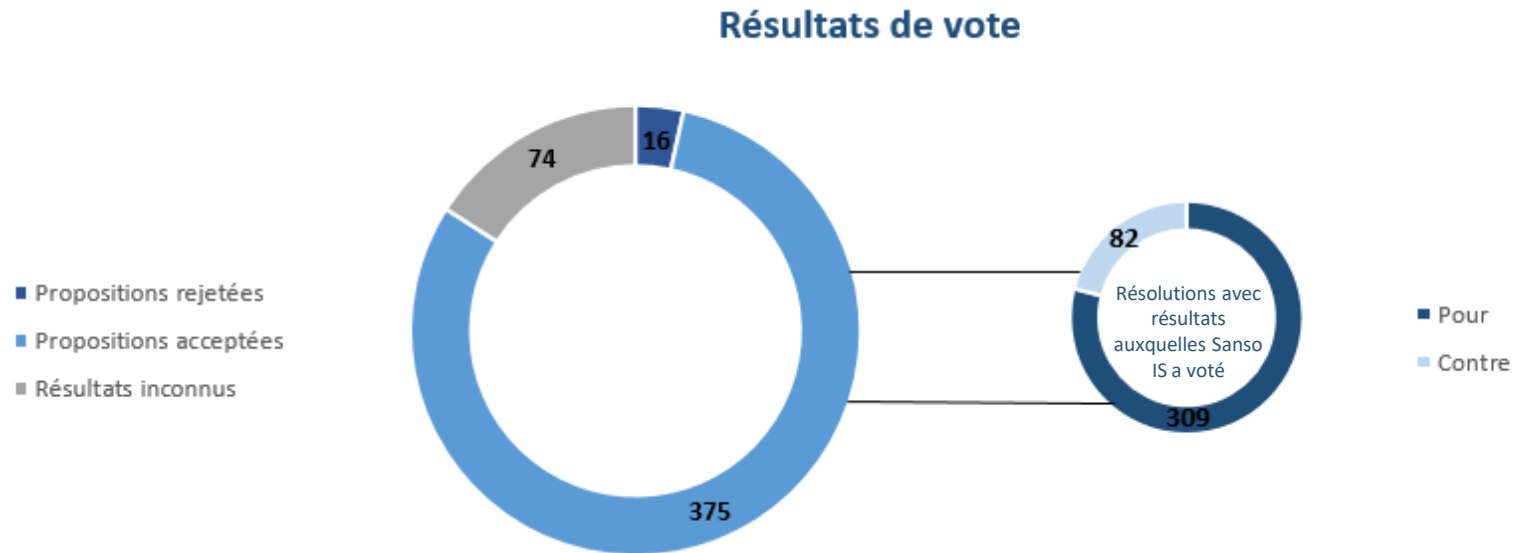
- Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance
- Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions
- Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)
- Formalités et autres motifs
- Résolutions externes (proposées par les actionnaires)

Sources: SANSO IS, ISS, données sur l'année 2022

Répartition des résultats des votes

Les résultats de 391 des 466 résolutions auxquelles nous avons voté ont été publiés. Parmi ces résolutions, 16 ont été rejetées.

Sanso IS a voté en faveur de 309 des 391 résolutions approuvées et « contre » 82 d'entre elles.



Conclusions et perspectives

Initiée lors de la création de Sanso IS mi-2017 la démarche de dialogue avec nos gestionnaires d'actifs partenaires s'est traduite de façon très concrète en 2022 avec :

- Des **courriers envoyés 11 sociétés de gestion** dont 7 sur leur démarche net zéro et 4 concernant leur politique de vote en Assemblée Générale.
- **3 rendez-vous** réalisés avec des gestionnaires.

L'engagement avec les entreprises qui a débuté en 2021 s'est également traduite de façon concrète avec :

- Des **courriers envoyés 16 entreprises** dont 12 sur leur stratégie climat et 4 concernant leur manque de transparence sur les informations ESG.
- **1 rendez-vous** a été organisé pour essayer de sensibiliser la société sur l'importance de la transparence des données ESG.

Tout en étant satisfait des résultats obtenus lors de l'exercice 2022 nous pensons que le potentiel de progrès de nos contreparties est loin d'être épuisé et **nous poursuivrons notre démarche de dialogue et d'engagement en 2023** notamment en réitérant le dialogue avec les sociétés de gestion sur leur actions de vote en AG et en poursuivant nos travaux d'engagement collaboratif avec *Shareholders for Change* ainsi que nos engagements auprès des entreprises.

Disclaimer

Ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Il ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

Investir sur les marchés financiers comporte des risques de perte en capital.

Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou futures.

Les solutions d'investissement présentent un risque de perte en capital. Toute personne désirant investir dans les OPCVM mentionnés dans ce document est tenue de consulter le document d'informations clé pour l'investisseur visé par l'Autorité des Marchés Financiers et disponible sur simple demande auprès de **Sanso Investment Solutions**.

L'accès aux solutions d'investissement de la Société peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.

Il est recommandé aux investisseurs de contacter leurs conseillers, de les rencontrer régulièrement pour faire le point sur leur situation.